

L'extractivisme en Amérique latine



Photo: Luis Herrera



ACTIVIDADES EXTRACTIVAS EN REGIÓN ANDINA





Ronderos de Conga. Photo: DR.

© Jorge Chávez Ortiz - 2013

Déforestation massive de l'Amazonie pour augmenter les surfaces destinées à l'agriculture et à l'élevage au Brésil, exploitation de la plus grande mine de cuivre à ciel ouvert du monde au Chili (mine de Chuquibambilla), multiplication des mégaprojets miniers en Argentine, ou encore exploitation contestée de divers minerais au sein de l'Arc minier de l'Orénoque au Venezuela, ce projet représentant 12 % du territoire national; les exemples d'instrumentalisation déraisonnable de la nature en Amérique latine ne manquent pas.

L'extractivisme désigne un modèle d'exploitation intensive des ressources naturelles à des fins économiques. Pour autant, cette notion d'extractivisme va plus loin que ce que le terme d'« extraction » laisse entendre puisque toute forme d'exploitation à grande échelle de la nature à des fins commerciales repose sur une intention extractiviste.

Il est également nécessaire de préciser,

afin de cerner au mieux ce modèle économique, que les pratiques extractivistes reposent sur une idée de profit économique immédiat. En effet, l'Amérique latine tire son image de fournisseur mondial de matière première du fait que les ressources naturelles qu'elle exporte ne subissent pas ou peu de transformation industrielle avant d'être exportées, et ce point est d'autant plus important qu'il met en lumière le faible niveau d'industrialisation de ces pays. S'il y a bien une chose que de nombreux États d'Amérique latine ont en commun, indépendamment de toute considération politique, c'est une stratégie de croissance économique basée, en grande partie, sur l'extractivisme. Destinés à continuellement répondre aux besoins croissants de notre société de consommation, ces pays sont considérés depuis longtemps comme des fournisseurs en matières premières pour le reste du monde.

L'Amérique latine est particulièrement touchée par l'extractivisme, en raison de la richesse en ressources naturelles de ses territoires. En effet, il est possible d'y trouver, dans les sous-sols, de nombreux minerais et métaux, notamment des métaux précieux comme l'or et l'argent, mais aussi du fer, du cuivre, du zinc ou encore du lithium. Les sous-sols sont également riches en hydrocarbures, avec d'importantes quantités de pétrole et de gaz. Néanmoins, l'extractivisme ne s'arrête pas à ces ressources naturelles situées dans les sous-sols puisque l'agriculture et l'élevage intensifs œuvrent également à l'exploitation déraisonnée de la nature, principalement en raison d'un phénomène d'intensification dans certains pays, conduisant à une dégradation importante de l'environnement. Les nouvelles activités technologiques entraînent également de nouveaux besoins, en ressources naturelles mais surtout énergétiques. De ce fait, la multiplication des projets destinés à la production d'énergie est

une réponse directe aux besoins des entreprises extractivistes, de plus en plus nombreuses à s'implanter en Amérique latine. De plus, les États latino-américains ne manquent pas de s'adapter aux besoins de plus en plus conséquents de notre société, en favorisant une exploitation toujours plus poussée de la nature, dans un objectif de produire et d'exporter le plus possible. Le lithium est un exemple parlant de cette adaptation aux besoins de la société internationale, ce métal étant notamment utilisé dans les batteries des voitures électriques, qui tendent à se généraliser. Surnommés le «*Triangle de l'or blanc*», le Chili, l'Argentine et la Bolivie détiennent 60% des ressources mondiales de lithium. L'extraction de ce métal, présentée comme nécessaire à la transition écologique mondiale, entraîne une destruction considérable de l'environnement autour des mines mais également des conflits au sein des communautés indigènes et paysannes vivant à proximité des sites miniers.

Le COVID-19 et l'extractivisme

La crise sanitaire liée au COVID-19 n'a pas épargné les économies latino-américaines. Majoritairement orientés vers les exportations de matières premières, les États ont une forte dépendance à l'égard des échanges qu'ils entretiennent avec le reste du monde.

En effet, l'extractivisme en tant que modèle économique montre ses limites lorsque le prix des matières premières chute, en raison d'une diminution de la demande des principaux pays importateurs. Concrètement, la chute des cours du pétrole, du cuivre et du fer, entre autres, a eu pour effet de restreindre drastiquement les rentrées d'argent des États latino-américains.



Photo: Luis Herrera

Les enjeux liés à l'extractivisme

En Amérique latine, ces enjeux sont de quatre ordres qui s'ont liés et s'influencent.

Les enjeux sociaux

- Une ignorance quasi-systématique des droits fondamentaux des populations vivant dans les régions concernées.
- Un accaparement de terres, notamment celles de peuples autochtones ou de paysans.
- L'épuisement des réserves hydriques de certaines régions, ne permettant plus aux populations d'avoir un accès suffisant à l'eau pour subvenir à leurs besoins.
- Une pollution des territoires, impliquant d'importants risques sanitaires.
- Des déplacements de populations chassées de leurs terres ou trop impactées par les activités extractivistes pour continuer à vivre dans une région.



Photo: Luis Herrera

Les enjeux économiques

- Une économie dépendante des échanges internationaux, rendant les pays vulnérables aux besoins aléatoires de matière première du reste du monde.
- Des projets d'envergure ne contribuant, en réalité, pas au développement économique des territoires où ils s'implantent.

Les enjeux politiques

- Les économies de rente sont une source importante de corruption, pour les classes dominantes et les dirigeants politiques, y compris pour les pays aux régimes «progressistes».
- Cette corruption a des effets dévastateurs et finit par accroître la pauvreté des classes qui sont exclues de la redistribution de cette rente.



Manifestation des Sans Terre du Brésil. Photo: Izabella Bontempo

Les enjeux environnementaux

- Une accentuation du réchauffement climatique.
- Une destruction des écosystèmes.
- L'aggravation de la déforestation, que ce soit pour l'agriculture, l'élevage ou la production d'énergie.
- Une pratique entraînant des dégâts environnementaux irréversibles, comme la contamination de l'air, la pollution et l'épuisement des sources d'eau, ou encore la dégradation des sols. Ces atteintes environnementales entravent toute reprise d'une économie locale basée sur l'agriculture ou la pêche.

Photo: DR



La production d'énergie en Amérique latine

Que cela soit pour l'électricité, le chauffage, les transports ou encore la production industrielle, les besoins énergétiques de notre société ne cessent d'augmenter. De ce fait, une nécessité de produire plus est apparue et les pays latino-américains semblent offrir un terrain propice aux multinationales en quête d'une augmentation de leur production.

La production d'énergie est un pan à part entière des politiques extractivistes en Amérique latine et les avancées technologiques ont permis d'atteindre des formes d'énergies auparavant inaccessibles en raison du coût et de la difficulté d'une extraction. Cependant, l'exploitation de ces énergies que l'on appelle des hydrocarbures non conventionnels, comme les sables bitumineux présents dans l'Orénoque au Venezuela, reste constitutive d'importants risques environnementaux, géologiques et sociaux.

Bien que la production d'énergies renouvelables soit importante, l'Amérique latine disposant de conditions géographiques et climatiques favorables aux énergies hydrauliques, éoliennes et solaires, la région détient des réserves d'hydrocarbures, comme le pétrole ou le gaz. Le plus grand gisement de gaz et de pétrole de schistes de l'Amérique latine se trouve sur le territoire de Vaca Muerta, en Argentine et son exploitation est rendue possible grâce à la technique controversée du *fracking*.

Les multiples ravages du *fracking*



Photo: *Un salto de vida* (Mexique)



Manifestation à Mendoza (Argentine).
Photo: Eduardo Latino Pérez

Le *fracking*, ou fracturation hydraulique, est une technique d'extraction de pétrole et de gaz, emprisonnés dans des roches peu perméables et peu poreuses, comme le schiste.

Elle consiste en une fracturation des roches, suivie d'une injection à très haute pression d'eau, de sables et d'additifs chimiques, afin de faire remonter les hydrocarbures.

Cette technique, interdite en France, est très controversée en raison de son impact négatif sur l'environnement et sur les populations vivant à proximité des sites d'extraction. D'un point de vue environnemental, le *fracking* altère structurellement les sols et provoque des micros-tremblements de terre. De plus, l'eau est un sujet particulièrement sensible puisqu'il existe un risque de contamination des nappes phréatiques par des produits chimiques mais également une diminution des quantités d'eau disponible pour les populations vivant à proximité des sites de fracturation.

Le paradoxe des énergies propres: une production au service des entreprises extractivistes

L'Amérique latine est un terrain propice au développement des énergies vertes, en raison de conditions climatiques favorables. La région dispose notamment d'un rayonnement solaire considérable, un potentiel que les multinationales étrangères sont déterminées à exploiter, comme c'est le cas de deux sociétés espagnoles, dans le cadre du projet Cerrado dominador visant à construire une centrale solaire thermodynamique au Chili. Constituée de plus de 10 000 miroirs installés sur une surface de 700 hectares, l'infrastructure inaugurée en 2021 est la plus grande centrale de ce type en Amérique latine. Au Brésil, ce sont par exemple les entreprises EDF Renouvelables et Canadian Solar qui se sont installées pour y construire la centrale photovoltaïque Pirapora, aussi grande que 1200 terrains de football. Fin 2021, la société portugaise EDP Renewables a, à son tour, annoncé la construction d'une centrale solaire dans l'état de São Paulo. Composé de 600.000 panneaux photovoltaïques, la centrale s'étalera sur 455 hectares et elle ne sera pourtant que la cinquième plus importante du Brésil. Ces projets se caractérisent tous par leur dimension, ils recouvrent à chaque fois des centaines, voire des milliers d'hectares, et par la présence d'une multinationale étrangère à qui l'État a concédé le droit d'exploitation.

Un constat similaire peut être fait concernant les énergies éoliennes et hydroélectriques, des infrastructures sortant de terre d'une manière presque continue depuis de nombreuses années.

Photo: Luis Herrera





Photo: Luís Herrera

On assiste en réalité à une instrumentalisation de la crise environnementale et de la demande croissante en énergie renouvelable, au profit des entreprises internationales.

En effet, les multinationales adoptent un comportement extractiviste sur le territoire latino-américain en étant à l'origine de mégaprojets visant à produire de l'énergie dite « propre », vendue à d'autres groupes internationaux, alors même que les infrastructures portent grandement atteinte à l'environnement et aux populations vivant à proximité des sites. Dans certains cas, l'énergie dite « propre » peut aussi servir directement les industries extractivistes. L'entreprise française EDF Renouvelables a déclaré en 2020 avoir obtenu, dans le désert d'Atacama, au Chili, une concession d'un potentiel éolien de 300 MW, dont une partie pourrait servir à alimenter l'activité minière dans la région.

Les exemples de projets hydroélectriques ne manquent pas en Amérique latine, le Brésil étant le deuxième producteur mondial d'énergie hydro-électrique. Le développement de cette énergie verte s'est accompagné d'un accaparement de terres et d'un important déplacement de populations. En effet en 2019, la dernière turbine du barrage Belo Monte, le quatrième plus puissant du monde, a été inaugurée. Sa construction a nécessité l'inondation d'une surface de 500 km² et le déplacement de milliers de personnes qui vivaient dans la région. La multiplication des projets visant à la construction de centrales hydro-électriques met également en évidence l'instrumentalisation du Mécanisme de Développement Propre (MDP). Cette certification pousse à la construction d'ouvrages de grande taille, sans prise en compte de leurs impacts environnementaux et sociaux, considérant seulement leur contribution à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Au Panama par exemple, un pays riche en eau, les projets de barrage hydro-électriques se multiplient, encouragés par des financements extérieurs, dans l'objectif d'obtenir cette certification et des crédits-carbone pour les investisseurs.



Photo: *Un salto de vida* (Mexique)

L'isthme de Tehuantepec: Eldorado des multinationales d'électricité

Situé au Mexique, dans l'État d'Oaxaca, l'isthme de Tehuantepec est réputé comme étant l'une des régions les plus venteuses au monde. Depuis le début des années 1990, la construction de parcs éoliens s'est multipliée ; ceux-ci sont exploités principalement par des multinationales françaises, espagnoles et allemandes.

Bien qu'elles aient une image positive en tant qu'infrastructures permettant de lutter contre les changements climatiques, les éoliennes ont un impact négatif sur l'environnement et les communautés autochtones vivant aux alentours, comme dans l'isthme de Tehuantepec.

En réalité, l'exploitation intensive de l'énergie éolienne, comme cela est le cas au Mexique, affecte les écosystèmes et augmente l'érosion. Elle porte également grandement atteinte aux peuples autochtones, notamment en méconnaissant leurs droits découlant de la Convention 169 de l'OIT et les principes relatifs au consentement reconnus par la Constitution mexicaine.



Photo: Luis Herrera

Le rôle des acteurs externes sur l'extractivisme latino-américain

Les sociétés transnationales

Les activités des multinationales en Amérique latine ne sont pas étrangères à la continuité et au développement de l'extractivisme. Encouragées par des législations nationales favorables aux investissements étrangers, notamment concernant les normes environnementales et sociales, les sociétés

transnationales n'hésitent plus à investir en Amérique latine. Dans certains domaines, on peut aller jusqu'à parler d'un quasi-monopole des multinationales. En effet au Mexique, 80 % des parcs éoliens de l'isthme de Tehuantepec sont contrôlés par des entreprises étrangères, dont la multinationale EDF détenue majoritairement par l'État français, et cette électricité est principalement à destination d'entreprises non mexicaines. Les entreprises françaises ont une part de responsabilité dans le développement de l'extractivisme en Amérique latine. La multinationale Total, par exemple, a recours à la fracturation hydraulique en Argentine, sur le territoire de Vaca Muerta, alors même que cette pratique est interdite en France pour des raisons environnementales. De ce fait, Total profite d'une législation qui lui est plus avantageuse sur le territoire argentin pour extraire des gaz non conventionnels, ce que l'entreprise ne peut pas faire en France. Néanmoins,

des réactions judiciaires à ces activités extractivistes et souvent illégales sont de plus en plus fréquentes. L'entreprise Casino a été assignée en justice par plusieurs ONG, le 3 mars 2021. Il est reproché à la multinationale française des faits de déforestation et de violation de droits humains dans la chaîne d'approvisionnement de viande de sa filiale brésilienne Grupo Pao de Açucar. Plusieurs fermes fournisseuses sont impliquées dans la déforestation illégale, l'acte allant de pair avec un accaparement de terres. Cette action en justice est importante puisqu'elle permet au consommateur français de savoir qu'une enseigne, où il fait potentiellement ses achats, tire des bénéfices provenant de la déforestation de l'Amazonie et de la violation de droits humains. Il en va de même pour l'action en justice intentée contre EDF en octobre 2020, concernant un nouveau projet éolien dans l'isthme de Tehuantepec, prévu sur les terres de la communauté autochtone d'Union Hidalgo.



L'Union européenne et l'extractivisme en Amérique latine

L'Union européenne détient un rôle important dans la continuité des activités extractivistes en Amérique latine, notamment en raison des accords de libre-échange que l'organisation a conclus avec certains pays comme le Mexique ou avec certaines communautés économiques régionales comme le MERCOSUR. Présentés comme des soutiens à l'économie et des stimulants de l'emploi, ces accords sont en réalité néfastes pour les pays latino-américains.

Conçus pour libéraliser le commerce entre l'Union européenne et l'Amérique latine, ces accords de libre-échange encouragent indirectement les échanges commerciaux de marchandises liées à l'extractivisme.

L'accord UE-MERCOSUR, au stade de la ratification, est un exemple très parlant de l'impact de l'Union européenne sur les politiques extractivistes. En effet, l'un des buts de cet accord est l'augmentation des importations en Europe de marchandises provenant de l'agriculture, de l'élevage ou encore des ressources minières.

Cependant, d'après l'étude d'impact publiée par la Commission européenne, au Brésil, les productions de bœufs et de sucre devraient elles aussi augmenter avec l'application de l'accord. Cette nouvelle est préoccupante lorsque l'on sait que la déforestation de la partie brésilienne de l'Amazonie est en partie liée à la recherche de nouvelles terres cultivables ou destinées à l'élevage. De ce fait, cet accord va pousser les entreprises implantées dans les pays du MERCOSUR à se tourner vers la monoculture, l'élevage intensif, ou encore à intensifier l'extraction minière. En d'autres termes, en libéralisant les échanges par cet accord, l'Union européenne encourage les entreprises et les pays du MERCOSUR à adopter un comportement extractiviste. Une ratification aggravera inévitablement la déforestation, mais cela conduira également à la violation de plusieurs droits humains et à l'accaparement illégal de terres.

Selon la coalition Stop EU-Mercosur, dont France Amérique Latine est membre, l'application d'un tel accord aura également des effets sur les économies latino-américaines puisque cela augmentera la dépendance aux exportations de matières premières, alors qu'il serait préférable pour ces pays de se tourner vers le développement d'économies solides, diversifiées.

**Photo: La Marche des Femmes Originaires.
Redacción La Tinta**



Vers une sortie de l'extractivisme? La question d'un cadre juridique contraignant pour les sociétés transnationales

Les activités extractivistes des multinationales, en plus d'être néfastes pour l'environnement, violent les droits des populations locales. Pourtant, la complexité structurelle des sociétés transnationales et leur implantation en dehors du pays des victimes rendent quasi-impossibles les poursuites contre elles. De plus, de nombreux obstacles se dressent devant les victimes en recherche d'une justice, notamment un obstacle financier découlant des frais de justice ou de déplacement. Néanmoins, cette impunité de facto pourrait bientôt disparaître, un nouvel instrument juridique international étant en discussion au sein des Nations Unies.

Depuis 2014 et la résolution 26/9 adoptée par le Conseil des droits de l'homme, un organe créé par l'Assemblée générale des Nations Unies, un groupe de travail intergouvernemental, réfléchit à la question des violations des droits humains par les multinationales. Ce groupe est chargé d'élaborer un texte visant à encadrer les activités des sociétés transnationales et autres entreprises, afin qu'elles respectent les droits humains comme ils sont protégés dans le droit international.



Un texte juridiquement contraignant pourrait influencer une potentielle sortie de l'extractivisme pour les pays latino-américains. En effet, l'extractivisme a des retombées dramatiques sur les populations en entraînant une violation quasi-systématique de leurs droits, notamment des droits fondamentaux garantis à l'échelle internationale comme le droit à l'eau. Un encadrement strict et contraignant des activités des multinationales, associé impérativement à la possibilité d'un engagement de responsabilité et à l'application effective de sanctions, constituerait un rempart permettant aux populations d'affronter les projets extractivistes.

Malgré tout, même si les négociations continuent et qu'un consensus sur le besoin d'une réglementation des activités des multinationales se dessine de plus en plus, le combat est loin d'être terminé. En effet, plusieurs États restent réticents à l'idée d'élaborer un cadre juridique contraignant tandis que l'Union européenne et la France, pourtant considérée comme le pays des droits de l'Homme, ne s'impliquent pas autant qu'elles le devraient dans le processus de négociation.



Sources:

Assemblée générale des Nations Unies, Conseil des droits de l'homme, Élaboration d'un instrument international juridiquement contraignant sur les sociétés transnationales et autres entreprises et les droits de l'homme, A/HRC/RES/26/9.

Échos du monde, n°318, juillet/août/septembre 2021.
FALMag n°135, n° 136 et n° 142/143.

Site de France Amérique Latine

Mexique : le vent de la colère (Marion Touboul, Johann Prod'homme / ARTE Reportage) - FRANCE AMERIQUE LATINE

Mexique. À Oaxaca, les éoliennes de la colère (Rosa Moussaoui / L'Humanité) - FRANCE AMERIQUE LATINE

<https://www.franceameriquelatine.org/chili-tout-pour-lithium-detrimet-environnement-esnaud-reporterterre/>

Articles :

WRIGHT Claire, « Modèle extractiviste et pouvoirs d'exception en Amérique latine », Cultures & Conflits, 2018/4, n°112, pp 93 à 118.

LACUISSE Marie-Esther, « L'autoritarisme du verdissement hydroélectrique au Panama : les paradoxes dérégulateurs de l'action climatique vus depuis le Sud », Lien social et Politiques, 2019, n°82, pp. 78 à 95.

SVAMPA Maristella, « Vers un néoextractivisme aux formes extrêmes », Recherches internationales, n° 115, juillet-septembre 2019, pp. 145 à 165.

Revue du CETRI, ALTERNATIVES SUD, n°3, 2013, Industries minières, extraire à tout prix ? <https://www.cetri.be/Industries-minieres-Extraire-a>

<https://www.courrierinternational.com/article/le-chiffre-du-jour-le-cours-de-lor-dope-par-la-crise-du-covid-19>

<https://www.bbc.com/news/uk-14432401>

<https://www.connaissancedesenergies.org/afp/chili-la-plus-grande-centrale-solaire-thermodynamique-damerique-latine-inauguree-210608>

https://www.sciencesetavenir.fr/nature-environnement/au-bresil-le-complexe-solaire-le-plus-puissant-d-amerique-latine-se-developpe_118205

https://www.lepoint.fr/economie/a-pirapora-le-bresil-se-tourne-vraiment-vers-l-energie-solaire-10-11-2017-2171286_28.php

<https://business.ladn.eu/news-business/actualites-annonceurs/edpr-ouverture-centrale-solaire-sao-paulo-bresil/>

<https://www.edf-renouvelables.com/edf-renouvelables-renforce-son-developpement-eolien-au-chili/>

<https://www.rfi.fr/fr/ameriques/20191201-bresil-barrage-xingu-amazonie-acheve-envers-decor-indiens>

EDF au Mexique : Une occasion manquée pour le tribunal judiciaire de Paris de prévenir les violations des droits humains - Terre Solidaire (ccfd-terresolidaire.org)

<https://stopeumercosur.org/>

https://vie-interne.attac.org/IMG/pdf/210131attac_mercosur.pdf

<https://www.amisdela terre.org/communiqu e-presse/projet-de-traite-onusien-contre-limpunite-des-multinationales-la-france-et-lunion-europeenne-restent-spectatrices-discretes-dun-processus-historique/>

Mine de Chuquicamata. Photo: Cathy Ferré





Ronderos de Conga. Photo: DR

Vous souhaitez soutenir financièrement notre action?
Vous désirez recevoir régulièrement la revue FALMag
et le Correo de la semana?

Vous aimeriez vous impliquer localement dans les activités de l'association?
Vous souhaitez appuyer des projets solidaires en Amérique latine?

Adhérez à France Amérique Latine!



FRANCE AMERIQUE LATINE
37 Boulevard Saint Jacques 75014 PARIS
tél: 01 45 88 20 00
www.franceameriquelatine.org
falnationale@franceameriquelatine.fr

Maquette: Anna Camposampiero
Cette brochure a été coordonnée par Amélie Retaud.